

Vote par internet du CDR en date du 13 janvier 2021

Résolution N° 21-01-01

Au lieu et en place de l'AGE en présentiel prévue le 22/11/2020, reportée au 06/02/2021 mettre en place un vote par correspondance pour voter les rapports, le PV de l'AG 2019 ainsi que les élections des Pdt des commissions, du représentant des SCA et du Comité Directeur pour l'olympiade 2021-2025

Adopté par l'ensemble des voix exprimées. (14 sur 16)